

MJA – 09/12/2022

Cette liste vous est proposée à titre indicatif. Il s'agit des artisans et entreprises qui, pour certains, interviennent régulièrement au sein de la copropriété.

Paysagiste		
Michel COMBI Ferme Le Capou 83600 FREJUS	Création et entretien de jardin	04 94 40 50 16 06 14 88 59 85 michel.combi@wanadoo.fr https://www.combi-jardin.fr/

Petits travaux d'entretien		
DEPANN-NETT EXPRESS Frédéric LENN 1260 Avenue Colonel Brooke 83700 SAINT RAPHAEL	Dépannage, bricolage, nettoyage, transport de meubles, mise à la déchetterie, désinsectisation	Dépannage : 06 23 48 56 34 Nettoyage : 04 83 09 91 74 depann-nettexpress@sfr.fr www.depannage.nettoyage83.com
Var Multiservices Fabien LEMONNIER 113 rue Jean Aicard 83300 DRAGUIGNAN	Entretien et aménagement logement Aménagement paysager	06 68 73 91 68

Electricité générale / Domotique		
Philippe BILLAULT Le Parc des Veyssières 589 avenue Romain Rolland 83700 SAINT-RAPHAEL	Installation, dépannage, entretien, climatisation, VMC, alarme	04 94 95 12 33 06 09 26 56 41 electricite.billault@yahoo.fr

Plomberie / Sanitaires / Climatisation		
MBP Services M Maxime BOYÉ 131 avenue de Verdun 83600 FREJUS	Plomberie, climatisation, dépannage, installation sanitaire, création/rénovation salle de bain.	07 61 90 01 03 mbp.services83@gmail.com
ONNI SERVICES 175 impasse Kipling 83600 FREJUS	Tous travaux de plomberie et d'électricité.	04 94 53 92 05 contact@onni-services.com https://www.onni-services.com/
TGP Grégory TERRACHER 10 rue Émile Zola 83520 ROQUEBRUNE-SUR- ARGENS	Tous travaux de plomberie internes ou externes	Tel. : 06 11 17 07 47 tgp83@hotmail.com
MC Plomberie Max CARROZZA 369 rue du Général de Gaulle Les Bastides de Puget – Villa n°13 83480 PUGET-SUR-ARGENS	Tous travaux de plomberie internes ou externes	Tel. : 06 73 46 67 76 maxcarrozzap@gmail.com
M Franck GHESQUIERE 2 Avenue des Cèpes 83520 ROQUEBRUNE-SUR- ARGENS	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux.	Tel. : 06 80 16 13 00 ghesquiere.franck@orange.fr

Menuiserie aluminium / Stores / Volet roulant		
AG Stores Eric GOSSELIN 6 Chemin la Beillesse 83600 Les Adrets de l'Estérel Atelier : Quartier Pélicouët 83600 LES-ADRETS-DE-L'ESTEREL	Stores, volet roulant, menuiserie aluminium et PVC, fenêtre, moustiquaire, porte de garage, ... Installation, rénovation et dépannage.	Informations : 04 94 40 97 07 (9h - 18h) info@agstores.fr agstores@orange.fr Technique : 06 79 86 11 35 (8h - 17h) tech@agstores.fr http://www.agstores.fr/
La grande menuiserie aluminium Z.I du Capitou 1968 Avenue Jean Lachenaud 83600 FREJUS	Menuiserie ALU & PVC Vérandas, portes de garage, portails, garde-corps, stores intérieurs et extérieurs, moustiquaires, volets,...	04 94 40 77 03 06 33 50 04 62 (Nicolas) contactlma@orange.fr http://www.argens-alu.com/

Route / Maçonnerie / Enrobés / Clôtures		
MereD et Fils 128 boulevard Costamagna La Roussane E 109 83480 PUGET-SUR-ARGENS	Petite maçonnerie, route, clôtures, enrobés et divers	04 94 83 93 89 sarlmered@gmail.com https://www.mered-fils.com/

Serrurerie		
ALPHA Serrurerie 200 avenue de Port Fréjus 83600 FREJUS	Ouverture, dépannage, portes blindées, pose serrures, reproduction de clefs, portes de garage	04 94 53 48 10 alphaserrurerie@orange.fr URGENCE : 06 07 61 37 83
Allione Serrurerie 11 Avenue Paul Arène Quartier Saint Anne 83520 ROQUEBRUNE-SUR- ARGENS	Dépannage 7j/7 et 24h/24 Ouverture, sécurisation, entretien, réparation, remplacement et pose.	06 21 51 00 62 allione.serrurerie@gmail.com

Interphones, Vidéophones / Antennes Collectives / Vidéo Surveillance / Vigik		
I.D.E. Centre Europe 50 voie Aurélienne – CS 10498 83700 SAINT-RAPHAEL	Électricité, antennes, réseaux câblés, alarmes, interphones & vidéophones, vidéo surveillance, domotique, climatisation.	M REITLINGER 06.12.90.64.02 commercial@i-d-e.fr Nicolas LEBRUN 06 10 99 59 26 nicolas@i-d-e.fr http://www.i-d-e.fr/

Désinfection et traitements divers		
La générale de désinfection M Gaël DUMORTIER 206 rue Albert Einstein ZI La Palud 83600 FREJUS SIREN : 433641586	Dératisation, désinsectisation, désinfection, démoustication, traitement du bois, éloignement des pigeons, assainissement des combles, évacuation d'encombrants.	04.94 51.10.23 06.17.19.04.79 lagdd@lagdd.fr inter@lagdd.fr compta@lagdd.fr devis@lagdd.fr

Ce tableau est mis à jour au fil de l'eau. Consultez-le régulièrement.

Si vous commandez des travaux ou des interventions, il vous appartient d'en régler le coût directement au prestataire concerné.

⇒ Travaux à charge du locataire

Décret n°87-712 du 26 août 1987 pris en application de l'article 7 de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986.

Sont des réparations locatives : les travaux d'entretien courant, et de menues réparations, y compris les remplacements d'éléments assimilables auxdites réparations, consécutifs à l'usage normal des locaux et équipements à usage privatif.

Liste de réparations ayant le caractère de réparations locatives.

1) Parties extérieures dont le locataire a l'usage exclusif.

a) Jardins privatifs :

Entretien des plantes ou arbustes, le plus souvent en pot, appartenant au locataire ;

Entretien des installations mobiles d'arrosage.

b) Auvents, terrasses et marquises :

Enlèvement de la mousse et des autres végétaux.

c) Descentes d'eaux pluviales, chéneaux et gouttières :

Dégorgement des conduits.

2) Ouvertures intérieures et extérieures.

a) Sections ouvrantes telles que portes et fenêtres :

Graissage des gonds, paumelles et charnières ;

Menues réparations des boutons et poignées de portes, des gonds, crémones et espagnolettes ; remplacement notamment de boulons, clavettes et targettes.

b) Vitrages :

Réfection des mastics ;

Remplacement des vitres détériorées.

c) Dispositifs d'occultation de la lumière tels que stores et jalousies :

Graissage ;

Remplacement notamment de cordes, poulies ou de quelques lames.

d) Serrures et verrous de sécurité :

Graissage ;

Remplacement de petites pièces ainsi que des clés égarées ou détériorées.

e) Grilles :

Nettoyage et graissage ;

Remplacement notamment de boulons, clavettes, targettes.

3) Parties intérieures.

a) Plafonds, murs intérieurs et cloisons :

Maintien en état de propreté ;

Menus raccords de peintures et tapisseries ; remise en place ou remplacement de quelques éléments des matériaux de revêtement tels que faïence, mosaïque, matière plastique ; rebouchage des trous rendu assimilable à une réparation par le nombre, la dimension et l'emplacement de ceux-ci.

b) Parquets, moquettes et autres revêtements de sol :

Encaustiquage et entretien courant de la vitrification ;

Remplacement de quelques lames de parquets et remise en état, pose de raccords de moquettes et autres revêtements de sol, notamment en cas de taches et de trous.

c) Placards et menuiseries telles que plinthes, baguettes et moulures :

Remplacement des tablettes et tasseaux de placard et réparation de leur dispositif de fermeture ; fixation de raccords et remplacement de pointes de menuiseries.

4) Installations de plomberie.

a) Canalisations d'eau :

Dégorgement :

Remplacement notamment de joints et de colliers.

b) Canalisations de gaz :

Entretien courant des robinets, siphons et ouvertures d'aération ;

Remplacement périodique des tuyaux souples de raccordement.

c) Fosses septiques, puisards et fosses d'aisance :

Vidange.

d) Chauffage, production d'eau chaude et robinetterie :

Remplacement des bilames, pistons, membranes, boîtes à eau, allumage piézo-électrique, clapets et joints des appareils à gaz ;

Rinçage et nettoyage des corps de chauffe et tuyauteries ;

Remplacement des joints, clapets et presse-étoupes des robinets ;

Remplacement des joints, flotteurs et joints cloches des chasses d'eau.

e) Eviers et appareils sanitaires :

Nettoyage des dépôts de calcaire, remplacement des tuyaux flexibles de douches.

5) Equipements d'installations d'électricité.

Remplacement des interrupteurs, prises de courant, coupe-circuits et fusibles, des ampoules, tubes lumineux ; réparation ou remplacement des baguettes ou gaines de protection.

6) Autres équipements mentionnés au contrat de location.

a) Entretien courant et menues réparations des appareils tels que réfrigérateurs, machines à laver le linge et la vaisselle, sèche-linge, hottes aspirantes, adoucisseurs, capteurs solaires, pompes à chaleur, appareils de conditionnement d'air, antennes individuelles de radiodiffusion et de télévision, meubles scellés, cheminées, glaces et miroirs ;

b) Menues réparations nécessitées par la dépose des bourrelets ;

c) Graissage et remplacement des joints des vidoirs ;

d) Ramonage des conduits d'évacuation des fumées et des gaz et conduits de ventilation.

✓ **Toutes les réparations rendues nécessaires par un usage « anormal » du logement sont également à la charge du locataire.**

⇒ Travaux à charge du propriétaire occupant

Ce sont les mêmes que ceux du locataire + les travaux concernant la partie privative de son lot, du moment que les travaux réalisés ne touchent en aucune façon les parties communes.